

TRANSPORTS SCOLAIRES MATERNELLES ET PRIMAIRES

La Sécurité, Je la Respecte, Je me suis Engagé(e)

LES 12 REGLES D'OR

- 1 - Je me calme à l'approche du bus.
- 2 - Je retire le cartable du dos pour le tenir à la main.
- 3 - J'attends l'arrêt du bus et je monte sans bousculer les autres.
- 4 - Je respecte le conducteur et l'accompagnateur.
- 5 - Je montre ma carte de transport , sur demande de l'accompagnateur.
- 6 - Je range mon cartable sous le siège, pour dégager le couloir central.
- 7 - Je suis assis correctement, le dos bien calé contre le siège jusqu'à l'arrêt absolu du véhicule. Je m'attache avec la ceinture de sécurité.
- 8 - Je ne détériore pas le matériel.
- 9 - Je ne doit pas toucher aux outils et dispositifs de sécurité sans raison.
- 10 - Je ne traverse jamais la chaussée devant ou derrière le bus.
- 11 - Par mesure de prudence, je dois attendre que le bus se soit éloigné avant de traverser. L'accompagnateur n'est pas autorisé à faire traverser la chaussée à un enfant non attendu à un point d'arrêt ou attendu de l'autre côté de la route. Celui-ci doit être pris en charge par un adulte habilité, à la descente du véhicule.
- 12 - Les élèves doivent être récupérés à la descente du bus par les parents ou un adulte, dans le cas contraire il sera amené à la garderie. Aucun élèves ne sera descendu du bus seul sauf avec **une autorisation écrite des parents déchargeant** l'accompagnatrice de toutes responsabilités.

Prière de découper et de déposer en Mairie le coupon ci-dessous

Etablissement scolaire : Classe :

Nom de l'enfant : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél :

Nous attestons avoir pris connaissance des 12 règles d'or

Signature des parents

Signature de l'élève

St Loubès le :

AUTORISATION DE DESCENDRE DU BUS ET RENTRER SEUL(E)

Mme Mr..... autorisons notre enfant

à rentrer seul(e) à domicile à la descente du Bus scolaire. (faire un courrier pour l'accompagnatrice du bus)

St Loubès leSignature des parents